

Les Catégories d'âge 2008/9

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Vétérans	VE	1969 et avant
Seniors	SE	1970 à 1986
Espoirs	ES	1987 à 1989
Juniors	JU	1990 et 1991
Cadets	CA	1992 et 1993
Minimes	MI	1994 et 1995
Benjamins	BE	1996 et 1997
Poussins	PO	1998 et 1999
École d'Athlétisme	EA	2000 et après

Détails des catégories Vétérans

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Vétérans Hommes	V1	1969 - 1960
	V2	1959 - 1950
	V3	1949 - 1940
	V4	1939 et avant
Vétérans Femmes	V1	1969- 1960
	V2	1959 - 1950
	V3	1949 et avant

2. TYPES DE LICENCES ET CATÉGORIES D'ÂGES

Selon les Règlements Généraux, les types de Licences et les catégories d'âges sont les suivants :

Catégories H&F	Codes	Années de naissance	Licence Athlé Compétition	Licence Athlé Découverte	Licence Athlé Santé Loisirs	Licence Athlé Encadrement
Éveil Athlétique	Ea	2000 et après	Non	Oui	Non	Non
Poussin	Po	1998 – 1999	Non	Oui	Non	Non
Benjamin	Be	1996 – 1997	Oui	Non	Non	Non
Minime	Mi	1994 – 1995	Oui	Non	Non	Oui
Cadet	Ca	1992 – 1993	Oui	Non	Oui	Oui
Junior	Ju	1990 – 1991	Oui	Non	Oui	Oui
Espoir	Es	1987 – 1989	Oui	Non	Oui	Oui
Senior	Se	1970 à 1986	Oui	Non	Oui	Oui
Vétéran	Ve	1969 et avant	Oui	Non	Oui	Oui

ANNEXE 4

Certificat Médical
pris en application des articles L. 231-2 et L. 231-3 du Code du Sport
(Licences Athlé Compétition et Athlé Santé Loisir – option Running)

Je soussigné, Docteur : _____

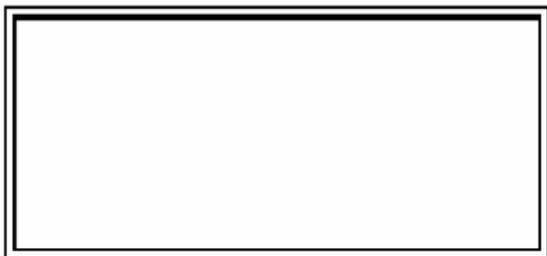
Demeurant à : _____

Certifie avoir examiné ce jour M. / Mme / Melle : _____

Né(e) le : ____ / ____ / ____ Demeurant à : _____

Et n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition.

Fait à _____, le ____ / ____ / ____



Cachet du Médecin Signature du médecin

Article 2.1.2 des Règlements Généraux de la Fédération Française d'Athlétisme :

Les personnes qui demandent une Carte d'adhérent, à l'exclusion des Non-pratiquants (licence Athlé Encadrement), doivent produire :

- o un certificat médical de non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en Compétition pour les licences Athlé Compétition et Athlé Santé Loisir – option Running ainsi que pour le titre de participation Pass' running ;
- o un certificat médical de non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme pour les licences Athlé Découverte et Athlé Santé Loisir – option Santé.

Ce certificat médical, établi par un médecin de leur choix, doit être délivré suivant la réglementation en vigueur et être daté de moins de douze mois au moment de la demande de création ou de renouvellement de la Carte d'Adhérent.